

**ORGANISATEUR(S) :** UNION DES CENTRES TECHNIQUES RÉGIONAUX DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES EN NOUVELLE-AQUITAINE

**THÈME :** LA FORMATION SUR UN DOMAINE SPÉCIFIQUE (MÉDICO-SOCIAL, SPORT,...), LA FORMATION SUR UN DOMAINE SPÉCIFIQUE (MÉDICO-SOCIAL, SPORT,...)

 Initiation  Gratuit  16h30  Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Etre adhérent de l'association organisatrice de la formation

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le consommateur est, de fait, dans une relation déséquilibrée face à un vendeur professionnel. C'est la raison pour laquelle le droit français encadre rigoureusement certaines pratiques comme par exemple celles déployées notamment en dehors des lieux de vente où il peut être facile de se laisser convaincre. Mais le droit va plus loin en interdisant certaines méthodes commerciales.

Cette formation sera l'occasion d'étudier les principales méthodes commerciales prohibées par le Code de la consommation, telles que le refus de vente ou de prestation de service, les pratiques commerciales déloyales (trompeuses ou agressives), les fraudes, falsifications et tromperies, l'abus de faiblesse, la vente sans commande préalable ainsi que la vente dite « à la boule de neige ». Cette formation permettra de comprendre les droits et protections légales dont disposent les consommateurs.

Cette formation vise donc à donner aux participants les outils juridiques et pratiques nécessaires pour mieux informer, accompagner et défendre les consommateurs face aux dérives de certains professionnels.


### DATE(S) DE LA FORMATION

**28 mai 2026**  
9h00

### LIEU DE LA FORMATION


40 rue Charles Sylvestre  
Espace associatif Charles Sylvestre  
87000 LIMOGES

### POUR S'INSCRIRE

 0682668740

 union-ctrce.limousin@orange.fr

### STRUCTURE FORMATRICE

 Union des Centres Techniques Régionaux de la Consommation et de l'Environnement Aquitaine Limousin Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine

 Voir la présentation de cette structure